

Bienne, le 7 novembre 2023

Communiqué de presse sur le nouveau portail Internet pour le guide « Points-clés pour les lignes directrices communales en matière de 3<sup>e</sup> âge »

## seeland.biel/bienne soutient les communes dans leur politique du 3<sup>e</sup> âge

**Une grande partie des 61 communes du Seeland bernois dispose de lignes directrices en matière de 3<sup>e</sup> âge. Ces lignes directrices sont élaborées par les communes ou des groupes de communes. Elles définissent le cadre stratégique de la politique du 3<sup>e</sup> âge au niveau communal. En collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise, seeland.biel/bienne a élaboré un portail Internet pour le guide intitulé « Points-clés pour les lignes directrices communales en matière de 3<sup>e</sup> âge » afin de soutenir les communes et d'assurer la coordination avec la planification régionale. Les communes disposent désormais d'un outil simple pour élaborer ou réviser leur politique du 3<sup>e</sup> âge.**

Comme l'explique Stefan Bütikofer, membre du groupe de travail de seeland.biel/bienne qui a accompagné ce projet, « le portail Internet informe les communes au sujet du guide pour l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices en matière de 3<sup>e</sup> âge, afin qu'elles puissent l'utiliser dans la pratique ». Le guide est développé depuis 2022 en collaboration avec les communes et les délégués au 3<sup>e</sup> âge de la région. Il comprend six étapes, du lancement à l'évaluation en passant par la mise en œuvre. Le guide présente chaque étape du processus et traite les thématiques importantes en termes de contenu et d'organisation. Des informations sous forme de liens, de documents et d'exemples de bonnes pratiques aident les communes à élaborer leurs lignes directrices en matière de 3<sup>e</sup> âge et à les mettre en œuvre efficacement. Le manuel numérique est conçu pour permettre à chaque commune ou groupe de communes d'utiliser les supports à disposition et de répondre à leurs questions.

### Projet pilote dans le canton de Berne

Il n'existe pas de modèle uniforme pour l'élaboration de lignes directrices communales en matière de 3<sup>e</sup> âge dans le canton de Berne. Grâce au nouveau guide, les communes peuvent désormais s'informer sur les points-clés d'une telle démarche. Pour Stefan Bütikofer, membre de l'organe de direction de la Conférence « Social et santé » de seeland.biel/bienne, « de bonnes lignes directrices se distinguent par leur concentration sur les besoins locaux tout en tenant compte de la planification régionale de la politique du 3<sup>e</sup> âge et des directives cantonales ». Dans cette optique, il est recommandé d'envisager le 3<sup>e</sup> âge comme une thématique transversale et d'adopter une approche tant participative qu'intergénérationnelle lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des lignes directrices. Ces dernières devraient en outre formuler une vision et des objectifs clairs afin d'améliorer durablement la qualité de vie des personnes âgées. Le canton de Berne, qui a contribué aux travaux sur les plans technique et financier, bénéficie également des expériences menées dans le Seeland. Il n'a pas encore été décidé si le portail Internet sera maintenu et étendu par le canton de Berne à une date ultérieure.



### Le guide, un outil actif et vivant

Afin de contribuer activement au dynamisme du guide, des communes peuvent partager leurs expériences en lien avec l'utilisation du guide et transmettre des exemples de bonnes pratiques au sein de la région sur le portail Internet élaboré par seeland.biel/bienne et la Haute école spécialisée bernoise. Cette fonction de feedback favorise l'échange d'expériences et de nouvelles idées pour l'élaboration ou la mise en œuvre de propres lignes directrices en matière de 3<sup>e</sup> âge. Pour Florian Schuppli du secrétariat seeland.biel/bienne, il est ainsi possible de s'assurer que « le guide reste actuel et proche de la pratique, apportant une contribution précieuse au développement de la région. »

#### Contexte

Le rapport final de la planification régionale de la politique du 3<sup>e</sup> âge Bienne-Seeland 2021-2030 entend promouvoir l'adéquation des infrastructures aux personnes âgées. La collaboration et la coordination entre le canton, les communes et la région revêtent une importance capitale. La mesure D1 du guide « Points-clés pour les lignes directrices communales en matière de 3<sup>e</sup> âge », qui s'inscrit dans l'orientation « Collaboration et coordination entre le canton, les communes et la région », a été définie comme prioritaire dans la mise en œuvre de la planification régionale. L'objectif était d'aider les communes à développer leurs propres lignes directrices et d'en assurer la concordance avec les objectifs régionaux et cantonaux de la planification de la politique du 3<sup>e</sup> âge. L'organisation seeland.biel/bienne a mandaté l'Institut de l'âge de la Haute école spécialisée bernoise pour la mise en œuvre de cette mesure. Les travaux ont été soutenus par le canton de Berne (Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration) sur les plans technique et financier.

#### Portail Internet

» [www.leitfaden-altersleitbild.ch](http://www.leitfaden-altersleitbild.ch)

#### Renseignements

- » Stefan Bütikofer, membre de la Conférence « Social et santé » de seeland.biel/bienne ; conseiller municipal responsable du service des affaires sociales et sociétales de la commune de Lyss  
Tél. 077 416 01 70 ; s.buetikofer@lyss.ch
- » Florian Schuppli, directeur adjoint de seeland.biel/bienne et membre de la direction du projet  
Tél. 031 388 60 71 ; f.schuppli@seeland-biel-bienne.ch

**seeland.biel/bienne** est l'organisation régionale des 61 communes du Seeland. Elle met en réseau les 61 communes du Seeland et encourage la collaboration au sein de la région. La Conférence « Social et santé » est compétente pour les sujets et projets liés à la planification de la politique du 3<sup>e</sup> âge.

Informations complémentaires : [www.seeland-biel-bienne.ch](http://www.seeland-biel-bienne.ch)